

Actions de l'association ARPEJEH en faveur des jeunes en situation de handicap

Note d'information du 02/10/2025 relative à la découverte des métiers et à l'insertion professionnelle

Service Ecole inclusive

Affaire suivie par : Pascale Schwager

Tél : 01 57 02 68 25

Mél : ash-academique@ac-creteil.fr

Texte adressé à :

Mesdames et Messieurs les enseignants

s/c de Mesdames et Messieurs les cheffes et chefs d'établissement

s/c de Mesdames les Directrices et Monsieur le Directeur académiques des services de l'éducation nationale de Seine-et-Marne, de Seine- Saint-Denis et du Val-de-Marne

Références :

- Loi du 11 février 2005 : égalité des droits et chances, insertion professionnelle des personnes handicapées
- Loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, accès à l'apprentissage et à la formation pour les jeunes en situation de handicap.
- Note de service du 2-7-2025, mise en œuvre du Plan Avenir
- Décret n° 2023-1111 du 29 novembre 2023, généralisation du stage en 2de générale et technologique
- Article D. 332-14 du code de l'éducation, séquence d'observation en milieu professionnel pour tous les élèves des classes de troisième

L'association partenaire ARPEJEH (Accompagner la Réalisation des Projets d'Études de Jeunes Élèves et Étudiants Handicapés) présente ses actions à destination des jeunes en situation de handicap, dès la classe de 4^e pour les accompagner dans la découverte des métiers et leur insertion professionnelle.

Arpejeh s'engage sur le Duoday pour les élèves en situation de handicap à partir de 14 ans. Véritable temps fort de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, le DuoDay est devenu un événement incontournable pour lequel Arpejeh accompagne les jeunes. Il aura lieu cette année le jeudi 20 novembre 2025 dans toute la France. Voici trois raisons de participer au Duoday :

- Faire une journée de Stage
- Faire connaissance avec un potentiel employeur
- Créer du réseau

Découvrez le résumé des binômes Arpejeh du DuoDay 2024

Une entreprise, une collectivité ou une association accueille, à l'occasion d'une journée nationale, une personne en situation de handicap en duo avec un professionnel volontaire. Au programme pour le jeune : une immersion en entreprise, une découverte du métier et une participation active.

Cette journée représente une opportunité de rencontre, de découverte ou de confirmation d'un métier, d'échange autour du handicap, d'élargissement de son réseau professionnel et peut éventuellement aboutir à des opportunités de stage, d'alternance ou d'emploi.

Modalités d'inscription et de participation :

- Rendez-vous sur le site : <https://www.duoday.fr/>
- Cliquez sur « Je souhaite faire un duo » et complétez le profil en indiquant « Association Arpejeh Siège » comme structure accompagnante (obligatoire pour que l'équipe arpejeh vous accompagne dans la recherche de votre duo). Attention si vous êtes scolarisé, il ne peut y avoir 2 structures accompagnantes ainsi sélectionnez « association arpejeh siège » plutôt que votre établissement.

Les inscriptions sont acceptées comme structure accompagnante jusqu'au 31/10/2025.

**Pour le recteur et par délégation,
La secrétaire générale adjointe
Francette Dalle Mese**